

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_034_AR

Date de la convocation
21/05/2026

Date d'affichage
21/05/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 10
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 2.7.2026

Publication ou
notification le :
2.7.2026
Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 27 Mai
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : CHANTADUC Jacques-François, GIRAUD Vivien,
PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALLEST Sébastien à M. PIQUET Loïc
Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Vente Terrain Communal - Fontsalive - Annule et Remplace

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2025_039 portant sur la demande
d'achat de terrain communal au lieu dit Fontsalive.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une conduite d'eau est
potentiellement présente dans la partie vendue sans tracé précis.

Monsieur le Maire présente la demande de l'acheteur concernant la prise en
charge des frais en cas d'intervention sur la conduite d'eau.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que, s'il
s'avère qu'une conduite d'eau est présente sur la parcelle ZH 236,
les frais de devoiements de cette conduite relatifs à la tuyauterie et aux
raccordements seront pris en charge par le propriétaire de la parcelle
ZH38 et que tous les autres frais seront pris en charge par la commune.**

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2026_034.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
Cécile BEAUDONNAT